

PRAANS-Axe V

Améliorer le dépistage et la prise en charge des pathologies liées à la nutrition

- Axe V : Améliorer le dépistage et la prise en charge des pathologies liées à la nutrition**

Pilote : ARS OI

PRAANS-Axe V

Fiche V-1: Améliorer le repérage précoce, le dépistage et la prise en charge du surpoids et de l'obésité infantile

- **Diagnostic**
 - 12 à 27% des jeunes entre 5 et 15 ans en surcharge pondérale (surpoids + obésité);
- **Actions à mettre en œuvre**
 - Favoriser le dépistage précoce;
 - Structurer la filière de prise en charge du surpoids et de l'obésité infantile;
 - Organiser le recours régional pour l'obésité morbide;
 - Harmoniser les pratiques de prise en charge (offre en ETP).

PRAANS-Axe V

Fiche V-2: Améliorer le dépistage et la prise en charge de l'obésité sévère chez l'adulte

- **Diagnostic**
 - 15% d'adultes obèses dont des obésités dites sévères ou morbides nécessitant une prise en charge spécifique.
- **Actions à mettre en œuvre**
 - Améliorer la prise en charge pluridisciplinaire de l'obésité sévère ou multicompliquée;
 - Organiser la filière de soins de l'obésité sévère => Identification du CHU de La Réunion comme centre spécialisé de l'obésité sévère.

PRAANS-Axe V

Fiche V-3: Améliorer le parcours du patient diabétique adulte

- **Diagnostic**
 - En 2009, la fréquence du diabète traité est de 8,8% à La Réunion soit le double de la métropole;
 - Selon l'enquête REDIA, 1/3 des diabétiques ignoraient qu'ils étaient malades.
- **Actions à mettre en œuvre**
 - Mettre en place un dispositif de coordination d'un parcours de santé performant pour les patients diabétiques adultes :
 - Dépistage du diabète;
 - Education thérapeutique de proximité;
 - Diabète gestationnel;
 - Coordination des soins.

PRAANS-Axe V

Fiche V-4: Améliorer le repérage précoce, le dépistage et la prise en charge de la dénutrition

- **Diagnostic**
 - La dénutrition affecte les personnes âgées mais également enfants et adultes;
 - Si dénutrition d'un patient à l'hôpital, risque d'aggravation de l'état de santé.
- **Actions à mettre en œuvre**
 - Réduire le pourcentage de personnes âgées dénutries vivant à domicile ou en institution;
 - Améliorer la prise en charge nutritionnelle des patients hospitalisés dénutris (Comité de liaison alimentation nutrition)